

État des Risques et P

23 Rue du 8 Mai 1945 38470 V

ADRESSE
23 Rue du 8 Mai 1945 38470
CASTRE
AK 214
COORDONNÉES GPS
45.209073, 5.40522

COMMUNE CODE INSEE
VINA 38559

REFERENCE D'ÉDATE D'ÉDITION
3644923 21/04/2026



OLD Non

PEB Non

CASI A11

BASO 0

ICP 4

Radiol. v. 1

Séism. v. 4

Table des matières

1. Page de synthèse
2. Synthèse des risques
3. Formulièrement de l'état des risques
4. Cartographies des risques
5. Formulièrement de l'Putioe esroieonne
6. Cartographie de l'Putioe esroieonne
7. Liste des sites pollutions des sols
8. Cartographies des pollutions des sols
9. Formulièrement des copthasst ralt es

Documentégl erme s a e f e n c e s

<https://www.risques.cd370.khort/K>

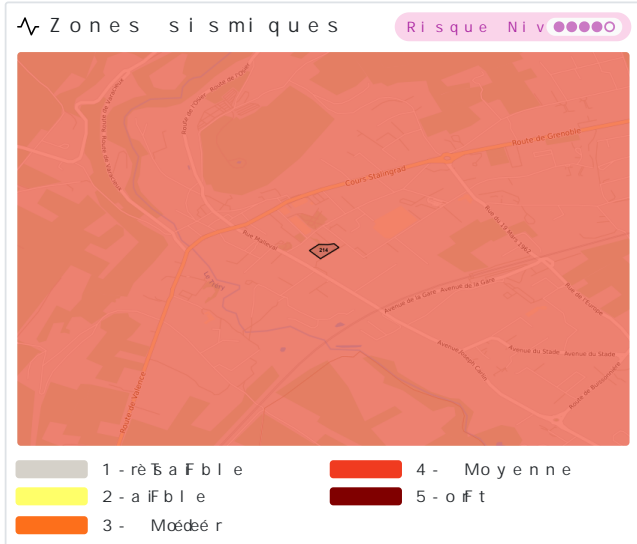
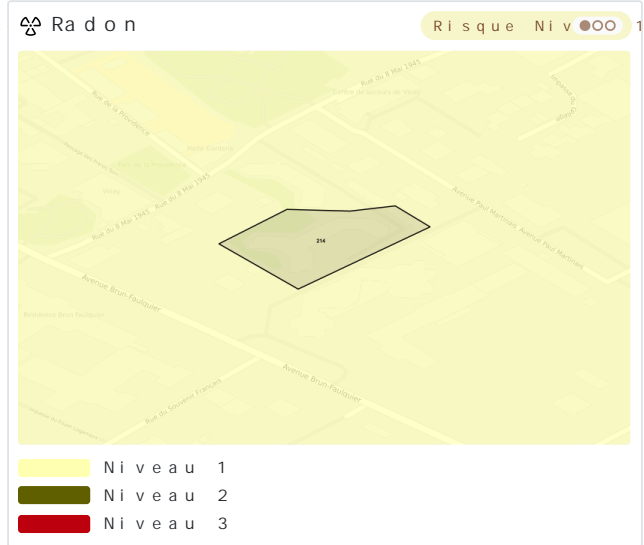
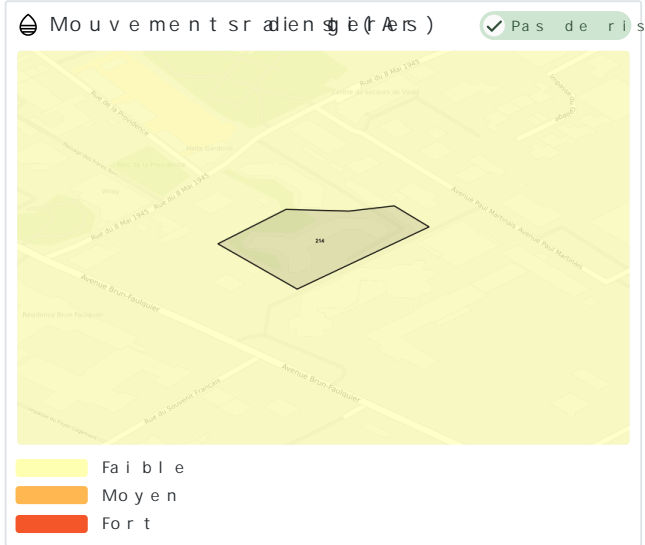
En cliquant sur le lien ci-dessus, vous accédez à des sites internet et à des documents qui ont servi à la réalisation de ce document.

🌐 Synthèse des risques

TYPE	EXPOSITI	ANN DE PREVENTION
Informatif OLD	Non	La commune n'est pas soumise à l'obligation de réaliser un plan de prévention des risques
Informatif PEB	Non	Le bien n'est pas situé dans une zone de protection au bruit
PPR Naturel SEISME	Oui	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 4
PPR Naturel RADON	Oui	Commune à potentiel radon de niveau 1
PPR Naturel	Non	La commune ne dispose d'aucun plan de prévention des risques
PPR Miniers	Non	La commune ne dispose d'aucun plan de prévention des risques
PPR Technologique	Non	La commune ne dispose d'aucun plan de prévention des risques

Article 59 de la loi n° 2004-717 du 12 juillet 2004 relative à l'égalité territoriale

Cartographies des risques



Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble

23 Rue du 8 Mai 1945

code postal ou Insee

38470

commune

VINAY

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

¹ oui non

révisé approuvé date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome:

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

² oui non

² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

¹ oui non

révisé approuvé date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome:

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A ¹ zone B ² zone C ³ zone D ⁴
très forte forte modérée faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene: Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances présent en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

vendeur

date / lieu

acquéreur

21 avril 2026 / VINAY

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Cartographie de Pollution Sonore Aérienne





Liste des sites CASIAS (à moins de 500 mètres)

Carte des Anciennes Sites Industriels et Activités de Services

<p>📍 19 Cours Stalinegrad VINA 📍 224 mètres</p> <p>SSP4052178 nniée BASIAS avec station</p> <p>M. GilBERT, LÉSc. M. BARBIER, anc. ONRELBIFrè es</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4052178</p>	<p>📍 7 rue 8 Mai 1945 (du) VINA 📍 255 mètres</p> <p>SSP4054345 nniée BASIAS dans une t</p> <p>Sté xploitation TdHsMIETUS BER</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054345</p>
<p>📍 30 rue Gábri VINA 📍 267 mètres</p> <p>SSP4054347 nniée BASIAS </p> <p>Mme Danièle FOURNIER</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054347</p>	<p>📍 Place d'rs (d') VINA 📍 309 mètres</p> <p>SSP4054343 nniée BASIAS de travail du applicati deapeinManui sgerie avec for</p> <p>Sté SONAM, anTd.N M. MAR</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054343</p>
<p>📍 10 Cours Stalinegrad VINA 📍 331 mètres</p> <p>SSP4052147 nniée BASIAS du Dauphiné" (avec garage)</p> <p>M. MAIRNA leSÉR anc.VOM. ASBERT, anc. M.geBSEF</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4052147</p>	<p>📍 7 Cours LibératiYon (de la) VINA 📍 359 mètres</p> <p>SSP4051371 Erétaj BASIAS dn service ESSO</p> <p>Mme FILIPPI, anc. MM. BRICHET - BILLET</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4051371</p>
<p>📍 rue Coquetier (des) VINA 📍 365 mètres</p> <p>SSP4054226 nniée BASIAS ep de véhicules</p> <p>M. MOULIN Guy</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054226</p>	<p>📍 21 Cours LibératiYon (de la) VINA 📍 410 mètres</p> <p>SSP4054343 nniée BASIAS de tr emt de véhi c mécanique, tôlerie et peintur</p> <p>M. AdGARNIER</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054343</p>
<p>📍 18 rue Jean Moulin VINA 📍 443 mètres</p> <p>SSP4054346 nniée BASIAS de moulage et plastique</p> <p>M. Michel YVER</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054346</p>	<p>📍 30 Cours LibératiYon (de la) VINA 📍 455 mètres</p> <p>SSP4051349 nniée BASIAS de (r garage a station service)</p> <p>M. GARNIER, and. M. CHOMA</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4051349</p>
<p>📍 Montée ErinéeY (de l') VINA 📍 458 mètres</p> <p>SSP4054227 nniée BASIAS ti omsteatber</p> <p>Ets COTHERM</p> <p>http://www.irsia.fr/basias/casias/SSP4054227</p>	

La liste suivante contient des sites CASIAS qui ne peuvent être

SSP4054228 BASIAS route rGoble (d'e) VINA	SSP4051908 BASIAS Union Industriel eSl e MdleNAAIPS) BA rue Augusde VINA
SSP4051381 THI BAUARD GAIBIASIAS Cours LibératiYon (de la) VINA	SSP4051375 WIEL et Cie, anc. ? BASIAS Hameatlin (d'e) VINA

SSP4051377 GAMET | BASIAS
Place EgliseY(de l') VINA

SSP4054344 JAMOTET | BASIAS
lieu dit "Mésma" VINA



Liste des sites BASOL (à moins de 500 mètres)

BAse de données de pollution des SOL

Aucun site BASOL a moins de 500 mètr



Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

📍 2 avenue ABRIQUONNIER - BP1538470 344 mètres

🏢 DANISCO FRANCE SAS

🌐 georisques.fr/georisques/installations/donn

📍 Impasse du Coulamgey 38470 V 344 mètres

🏢 Régie VINCALLEUR BOIS
Administration publique et défense ; sécu

🌐 georisques.fr/georisques/installations/donn

📍 Lieu dit Mésma 344 mètres

🏢 SCIERIE JOURDAN
Commère desgrâceptei on des automobiles et c

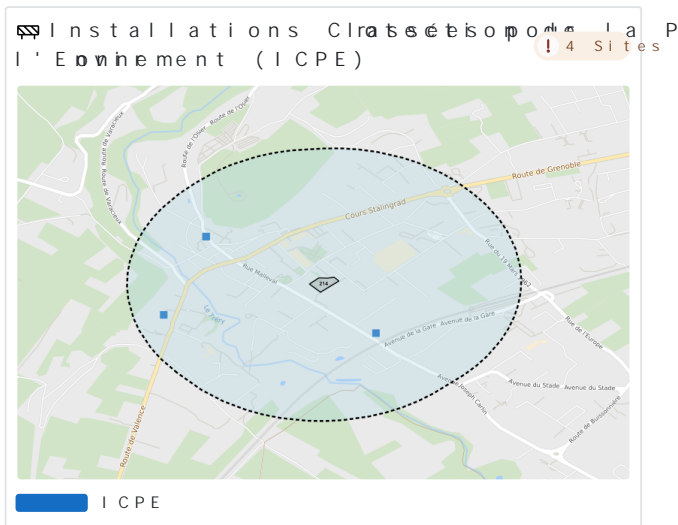
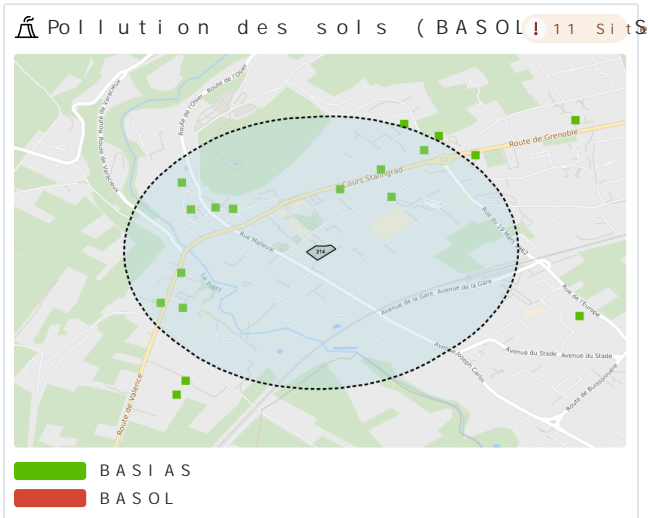
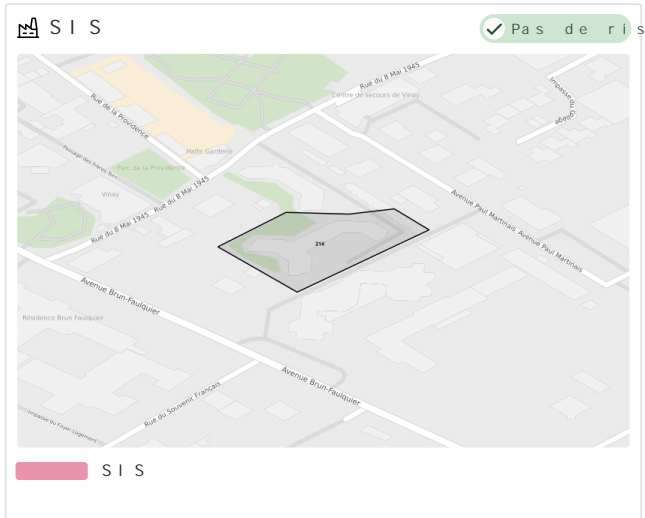
🌐 georisques.fr/georisques/installations/donn

📍 18 COURSA DEI MERON 38470 VINA 425 mètres

🏢 EURIAL LAIT
Commère desgrâceptei on des automobiles et c

🌐 georisques.fr/georisques/installations/donn

☠ Cartographies des pollutions des sols





Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement | Ministère du Développement Durable

PRÉFECTURE

Isère

COMMUNE

VINA

ADRESSE DE L'IMMEUBLE

23 Rue du 8 Mai 1945

38470 VINA

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une catastrophe

Cochez le OUI NON

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet de dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

CATASTROPHE URAGALE	DÉBUT	FIN	ARRÊTÉ	JO DU	INDEMNISATION
<input checked="" type="checkbox"/> Glissements de terrain	08/08/1988	08/08/1988	04/10/1984	04/10/1984	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Inondations et/ou Coulées de Boue	25/06/2025	25/06/2023	09/2028	09/2024	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	15/06/2015	06/2005	08/2004	09/2015	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	13/05/2003	05/2009	05/2004	06/2001	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	29/06/1998	06/1996	10/1993	12/1993	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	10/06/1992	06/1992	06/1998	07/1993	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	16/06/1986	06/1983	02/1989	03/1989	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	14/05/1984	05/1983	02/1989	03/1989	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Tempête	08/08/1988	08/08/1984	10/1984	10/1984	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	06/11/1982	11/1982	11/1982	11/1982	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

Nom et visa du vendeur

21/04/2026

Etabli le

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature et sceau du mandataire

Pour en savoir plus sur les risques naturels, consultez le dossier départemental sur les risques naturels et les risques technologiques, disponible sur le site www.sfrgouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

Annexes réglementaires de
VINAY

Fiche communale - IAL

Fiche synthétique sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs

Commune de : **VINAY**

1. Risques naturels

1- a / Plan(s) de Prévention des Risques Naturels (PPRN) *

► **Inondation** : Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du :
Nom :

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **Multirisques** : Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du :

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-




En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **R111-3 (valant PPR)** Aucun Approuvé En date du :

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :


-

Les risques naturels suivants sont recensés dans le(s) PPR :


		Nature du risque	Caractérisation du risque	Codification PPR
 Zone Inondable	<input type="checkbox"/>	Inondation de plaine Remontée de nappe	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau	I ou i
	<input type="checkbox"/>	Crue des fleuves et rivières Crue rapide des rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	C ou c
	<input type="checkbox"/>	Zone marécageuse	Zone humide présentant une végétation caractéristique	M ou m
	<input type="checkbox"/>	Inondation en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)	l' ou i'
	<input type="checkbox"/>	Crue des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides	T ou t
	<input type="checkbox"/>	Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique	V ou v
 Mouvement de terrain	<input type="checkbox"/>	Glissement de terrain Solifluxion Coulée boueuse	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture Mouvement de matériaux sur pente faible Transport de matériaux plus ou moins fluides	G ou g
	<input type="checkbox"/>	Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux	P ou p
	<input type="checkbox"/>	Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eaux souterraines	F ou f
 Avalanche	<input type="checkbox"/>	Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux	A ou a

* toutes les pièces composant le(s) dossier(s) de PPR sont consultables en Mairie ou en Préfecture

1- b / Zonage réglementaire sur la prise en compte de la sismicité

 Séisme	<input checked="" type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 5 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010) <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input checked="" type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5

1- c / Prise en compte du risque radon

 Radon	<input type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Zone à potentiel radon	Classement de la commune en zone à potentiel radon <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3

2. Risques miniers


Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)*

Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du :
 Nom :

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :


-
En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

 Cavités souterraines	<input type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Mouvement de terrain	Effondrement généralisé (Eg ou eg) ou localisé (El ou el) – Tassement (T ou t) - Glissement (G ou g)
	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/> Inondation (I ou i) <input type="checkbox"/> Émanation de gaz de mine (Z ou z) <input type="checkbox"/> Échauffement (H ou h)

3. Risques technologiques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) *


Aucun

 Risques technologiques	Nom du PPRT	Situation		Date	Effet thermique	Effet surpression	Effet toxique	Prescription de travaux
		prescrit	approuvé					
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-
En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

4. Pollution des sols

 SIS	Nature du risque	Caractérisation du risque
	Pollution des sols	Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste détaillée des arrêtés est consultable sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

* toutes les pièces composant le(s) dossier(s) de PPR sont consultables en Mairie ou en Préfecture